

LE LEODEGARIEN



BULLETIN MUNICIPAL DE ST LÉGER EN YVELINES



VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Vous avez été très nombreux à accorder votre confiance à l'équipe **"Ensemble pour ST Léger"** qui, grâce à vous, a été élue dans sa totalité au premier tour des élections du 11 mars 2001. Je vous en remercie.

Croyez bien que nous sommes tous résolument attachés à remplir notre fonction avec rigueur et dévouement dans le seul intérêt de notre village.

Jean-Pierre Ghibaudo

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

Le 11 mars 2001, les quinze membres de la liste menée par Jean-Pierre Ghibaudo ont été élus dès le premier tour des élections municipales. Sur 1082 inscrits, 856 votants et 836 suffrages exprimés ont obtenu ;

Maresq Andrée	659 voix
Grand Brigitte	659 voix
Vallantin-Dulac Michel	658 voix
Ghibaudo Jean-Pierre	640 voix
Koppe Pierre-Yves	636 voix

Robin Michel	632 voix	Glizière Laurent	197 voix
Voillemot Dominique	632 voix	Pasquier Anne	195 voix
Venzo François	632 voix	Lascroux Isabelle	190 voix
Baqué Jérôme	630 voix	Pic-Paris François	188 voix
Rigal Alain	629 voix	Fallempin Annick	187 voix
Delabarre Laurent	629 voix	Rodolfi Jane-Michèle	187 voix
Guillot Laurence	627 voix	Cerf Anne-Marie	180 voix
Docquincourt Pascal	623 voix	Bunel Lise	180 voix
Chevalier Etienne	619 voix	Lapeyre André	176 voix
Moulard Fernand	615 voix	Cormerais de Germond J.L.	171 voix
<hr/>		Duluaat Charles	170 voix
Bigeonneau Didier	197 voix	Degand Guy	151 voix

S O M M A I R E

• Editorial.....	1
• Résultats Elections	
Nouvelle Municipalité.....	2 - 3
• Recensement - Carnet.....	4
• L'Euro	
Secourisme.....	5
• L'Eglise.....	6
• A l'école.....	7 - 8
• Du côté des Associations	
- Age d'Or - St Léger Tonic	9
- Tennis - Judo Club.....	10
- Karaté - Musique.....	11
- Culture et Loisirs.....	12 - 15
- St Léger Jumelage.....	16
• SARRAF.....	17
• Challenge VTT.....	18
• Petites annonces.....	19
• Informations diverses.....	20

LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ

Maire : Jean-Pierre GHIBAUDO

Maires-adjoints :

François VENZO	Administration générale, Etat Civil
Etienne CHEVALIER	Administration générale, Education, Affaires Sociales, Etat Civil
Michel ROBIN	Travaux, Urbanisme, Etat Civil
Pierre-Yves KOPPE	Finances, Etat Civil

LES COMMISSIONS COMMUNALES se composent de conseillers municipaux et de délégués désignés par le Maire.

Commission des Finances :

Jean-Pierre GHIBAUDO - François VENZO - Pierre-Yves KOPPE
Laurent DELABARRE - Pascal DOCQUINCOURT

Commission des travaux :

Jean-Pierre GHIBAUDO - Michel ROBIN - Alain RIGAL
Fernand MOULARD

Commission Urbanisme - Environnement - Sécurité :

Jean-Pierre GHIBAUDO - Etienne CHEVALIER - Michel ROBIN
Michel VALLANTIN DULAC - Laurent DELABARRE
Alain RIGAL - Dominique VOILLEMOT - Anne-Marie LECLERCQ
Anna ROPARS - Xavier VOILLEMOT - Aydemir BALKAN
Henri ROLLET

Commission des affaires scolaires - Education :

Etienne CHEVALIER - Brigitte GRAND - Laurence GUILLOT

Commission des affaires juridiques :

Jean-Pierre GHIBAUDO - Dominique VOILLEMOT
Michel VALLANTIN DULAC

Commission Fêtes et Animation :

Jean-Pierre GHIBAUDO - Brigitte GRAND - Fernand MOULARD
Michel GEULIN - (+ membres du Comité des Fêtes)

Commission Information :

Etienne CHEVALIER - Brigitte GRAND - Chantal GHIBAUDO

Commission Coordination avec les Associations :

Jean-Pierre GHIBAUDO - Jérôme BAQUE

Caisse communale d'action sociale :

Monsieur le Maire : membre de droit - Etienne CHEVALIER - Michel ROBIN
Andrée MARESQ - Michel VALLANTIN DULAC - Alain RIGAL - Brigitte GRAND

Membres nommés par le Maire :

Renée RENOIR - Odette FRIARD - Edith LECORNEC - Colette JEANNIN
Jacqueline BOHERS - Mireille DAVAL - Helen Lhuillier

Caisse des écoles :

Monsieur le Maire : membre de droit - Etienne CHEVALIER - Pierre-Yves KOPPE
Andrée MARESQ - Brigitte GRAND - Laurence GUILLOT - Jérôme BAQUE

Membres nommés par le Maire :

Chantal GHIBAUDO - Marie-Jeanne DRECQ

LES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE AUPRÈS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Forêt de Rambouillet (SIAEP) :

Michel ROBIN - Alain RIGAL : délégués titulaires
Fernand MOULARD - Jérôme BAQUE : délégués suppléants

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) :

François VENZO - Etienne CHEVALIER : délégués titulaires
Fernand MOULARD - Jérôme BAQUE : délégués suppléants

Syndicat Intercommunal des Collèges de Rambouillet :

Pascal DOCQUINCOURT - Brigitte GRAND : délégués titulaires
Laurence GUILLOT - Etienne CHEVALIER : délégués suppléants

Syndicat Intercommunal des Transports d'Elèves de la Région de Rambouillet (SITERR) devenu le Syndicat Intercommunal des Transports et d'Equipement de la Région de Rambouillet (SITERR) :

Pascal DOCQUINCOURT - Andrée MARESQ : délégués titulaires
Laurence GUILLOT - Brigitte GRAND : déléguées suppléantes

Syndicat d'Etudes et de Programmation du Pays d'Yveline (SEPPY) :

Etienne CHEVALIER - Pascal DOCQUINCOURT : délégués titulaires
François VENZO - Jean-Pierre GHIBAUDO : délégués suppléants

Syndicat Intercommunal d'Assainissement Agricole de la Région du Perray :

Michel ROBIN - Alain RIGAL : délégués titulaires
Etienne CHEVALIER - François VENZO : délégués suppléants

Syndicat Intercommunal d'Aggrandissement et de Rénovation de l'Ecole Gambaiseuil Saint-Léger (SIAREGS) :

Jean-Pierre GHIBAUDO - Brigitte GRAND - Laurence GUILLOT : délégués titulaires

SIVOM d'exploitation de la Base de Loisirs des Etangs de Hollande (SEBLEH) :

Jean-Pierre GHIBAUDO - François VENZO - Pierre-Yves KOPPE - Jérôme BAQUE : délégués titulaires

SIVOM de la Région des Etangs de Hollande :

Jean-Pierre GHIBAUDO : délégué titulaire - Pierre-Yves KOPPE : délégué suppléant

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Etangs et Rigoles (SMAGER) :

Gabriel FODOR : délégué titulaire - Pierre-Yves KOPPE : délégué suppléant

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	9 h - 12 h	16 h - 18 h
Mardi	9 h - 12 h	16 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h	16 h - 18 h
Jeudi	9 h - 12 h	16 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h	16 h - 19 h
Samedi	9 h - 12 h	

RECENSEMENT : SAINT LÉGER EN 1999

Un **RECENSEMENT** permet de connaître avec précision le chiffre total de la population, comment elle est composée et donne un certain nombre d'indications sur les conditions de vie, notamment en ce qui concerne le logement.

L'**INSEE** a déjà fait connaître quelques résultats. Il peut être intéressant de savoir ce qui concerne notre commune.

SAINT-LÉGER a connu une **augmentation importante** de la population totale au cours des dernières décennies : 969 habitants en 1982, 1074 en 1990 (+ 10,8 %) et le dernier recensement de 1999 en indique 1322, soit une augmentation de 23,1 % par rapport à 1990 (et de 36,4 % par rapport à 1982).

On remarque qu'il y a à peu près autant d'habitants du sexe masculin que du sexe féminin. 649 personnes ont une activité professionnelle (366 hommes et 283 femmes). 6,24 % de la population totale est de nationalité étrangère : c'est un pourcentage légèrement supérieur à celui de la ville de Rambouillet et de l'ensemble du canton (4,1 % pour l'un et l'autre).

Les indications concernant les tranches d'âge présentent une progression de 2 % pour les 0 à 19

ans mais une **diminution de 5,5 % pour les 20 à 39 ans** alors que les 40-59 ans progressent de 4,2 %. Le pourcentage chez les plus de 60 ans est sensiblement identique. Notons qu'il y a 370 moins de 20 ans et 194 plus de 60 ans.

En ce qui concerne les 625 **LOGEMENTS**, 77,8 % sont des résidences principales (soit 486). 101 sont des résidences secondaires (16,2 %). Il y avait 6 % des logements réputés vacants lors du dernier recensement. 65,2 % des résidences principales sont occupées par les propriétaires et 70,2 % ont 4 pièces et plus.

Sur l'ensemble des logements, 21,8 % sont occupés par une seule personne, 30,5 % par deux personnes, 37,7 % par 3 ou 4 personnes et 10 % par 5 personnes et plus.

42,7 % des logements ont été achevés avant 1949. 20,4 % ont été construits de 1949 à 1974 et 36,9 % de 1975 à 1999.

Ces quelques résultats déjà connus en surprendront peut-être plus d'un. Certains seront confortés dans ce qu'ils connaissaient. L'**INSEE** continue de travailler sur le recensement de 1999. D'autres données compléteront celles qui sont publiées.

Le Carnet

Naissances : Roxane **BOEHRINGER**, 6 septembre 2000 - Raphaël **GATEAU**, 25 septembre 2000
Andréa **CROUZETTE**, 5 novembre 2000 - Mélodie **NERZIC**, 21 novembre 2000 - Julie **ESLAN**,
19 septembre 2000 - Lili-Jade **SEGAL**, 7 décembre 2000 - Méline **SIRAVO**, 4 janvier 2001
Garance **AUBERTIN**, 2 février 2001.

Mariages : Jean-François **FRANCK** et Françoise **LE COZ**, le 2 septembre 2000 - Alexis
OVERDICK et Catherine **KOLANOWSKI**, le 9 septembre 2000 - Carl **HAENEL** et Christine
DECOUDUN, le 23 septembre 2000 - Thibault **RIVIER** et Ariane **LEDOUX**, le 7 octobre 2000
Stéphane **BLOCH** et Catherine **GAUTIER**, le 20 décembre 2000 - David **MORA DOMINGUEZ**
et Sandrine **HOTTOT**, le 31 mars 2001.

Décès : Jacques **POUSSIGNOT**, le 31 octobre 2000 à 70 ans - Jean-Jack **GALOPIN**, le 4 décembre
2000 à 63 ans - Blanche **DONZEL** épouse **FOURNEAU**, le 27 décembre 2000 à 78 ans - Raymonde
RIFFLART Veuve **JARRY**, le 9 janvier 2001 à 87 ans - Roger **LEJEUNE**, le 26 janvier 2001 à 82
ans - Angéline **MATEILLE** épouse **CABAL**, le 27 janvier 2001 à 76 ans - Renée **BRUNET** épouse
CARON, le 11 avril 2001 à 75 ans.

L'Euro arrive ... !

Dans environ 8 mois, le 1er janvier 2002, l'Euro fera son apparition dans le porte-monnaie de chacun. Il sera amené à remplacer le Franc.

A partir du 28 février 2002, le Franc n'aura plus cours légal, c'est-à-dire qu'il ne sera plus possible, à partir de cette date, de payer ses achats avec des billets ou des pièces en francs.

C'est un événement très important qu'il convient de bien préparer.

A cet effet, il est proposé, aux personnes qui le souhaitent, de les aider au passage à cette nouvelle monnaie.

Au cours d'une réunion d'une durée de deux heures environ, Euro-Formateur, Maire-Adjoint délégué aux finances, je présenterai d'une manière simple et pratique ce passage à l'Euro. Par la suite, je me tiendrai à votre disposition pour accompagner celles et ceux qui le souhaitent, pour l'adoption de cette nouvelle monnaie.

Cette présentation pourra être faite dans le courant de l'après-midi ou en soirée. Pour qu'elle soit efficace, le nombre de participants sera limité à environ 20 personnes.

Les personnes intéressées par cette présentation doivent se faire connaître à la Mairie .

Je me tiens à la disposition de tous pour tout renseignement complémentaire.

Pierre-Yves KOPPE, Maire-adjoint Délégué aux Finances

A la rentrée scolaire 2001, tous les élèves de l'école primaire bénéficieront de livres de mathématiques édités en euros. Cela leur permettra de travailler en situation réelle puisque, à partir du 1^{er} janvier 2002, tout s'effectuera dans cette monnaie.

La Municipalité a souhaité que des crédits spéciaux soient affectés à cet effet.

SECOURISME :

des gestes qui sauvent pour tout le monde

Apprendre les gestes des premiers secours qui peuvent sauver la vie ... tel est l'objectif des sessions de secourisme organisées par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des Yvelines.

L'une de ces sessions s'est déroulée, pour la troisième année, durant les vacances scolaires de février, dans les locaux de l'école.

Cette formation primordiale dont le succès vient une fois encore conforter la Mairie dans son initiative a permis à 12 candidats de se retrouver pendant 16 heures pour apprendre et comprendre les gestes des premiers secours sous la direction ferme et bienveillante du sergent-chef François-Xavier Devylder et son équipe.



Merci Messieurs les Pompiers pour avoir su transmettre quelques-unes de vos compétences dans une ambiance de franche camaraderie que tous ont appréciée.

L'ÉGLISE DE SAINT-LÉGER :

DES TRAVAUX NÉCESSAIRES ...



Le registre des délibérations du Conseil Municipal l'atteste : "... le Conseil, après avoir examiné l'église, l'a trouvée dans un état déplorable, l'eau pénétrant de tous côtés, ayant déjà détruit une partie de la charpente et menaçant de crouler s'il n'y est remédié promptement...". Le Conseil Municipal a fait établir un devis qui "s'élève à cinq mille francs, ce qui excède de beaucoup les ressources de la commune". **Nous sommes alors au mois de février 1845.** on discute beaucoup à ce sujet au sein du Conseil et dans tout Saint Léger. La commune est pauvre et ne peut que voter immédiatement une somme de "deux cents francs pour des réparations indispensables de couverture". Mais le Conseil sait que "sept cent soixante deux francs sont dans la caisse de la fabrique (la paroisse) ainsi qu'il résulte du compte rendu du 14 avril 1844. Ces fonds sont destinés "... à des embellissements intérieurs". Le Conseil Municipal a exprimé le désir qu'une partie de cet argent soit consacrée aux "dépenses les plus urgentes" et "on lui a répondu par un refus".

Heureusement, la paroisse reviendra sur ce refus et le 6 juin 1845 affectera cinq cents francs pour que ces travaux soient réalisés. Il faudra attendre le 21 mars 1847 pour que soit demandée l'affectation à ces travaux de 3 500 francs, correspondant à une subvention ministérielle inemployée qui aurait dû rémunérer des sans-emploi pour des travaux d'intérêt communal (il s'agissait alors de la création ou de l'entretien des chemins et des routes). C'est le 7 novembre 1847 que le Conseil autorise le Maire à traiter. Les travaux seront réalisés par les Méricot, une famille connue à Saint Léger depuis longtemps : en 1787, les Méricot exerçaient déjà comme maçons, et peut-être bien avant. Ils attendront 1850 pour que soient complètement acquittés les travaux de 1847 !

Les années et les siècles passent et les mêmes problèmes se posent à nouveau. Les matériaux connaissent l'usure du temps et l'humidité fait son œuvre. En ce début du XXIème siècle, il faut réaliser de gros travaux : assainir toute la base des murs, refaire la voûte intérieure et l'ensemble interne de l'édifice. Saint-Léger n'est plus le petit village rural avec ses nombreuses familles travaillant un petit lopin de terre et ayant à sa charge de nombreux indigents. Mais le financement des travaux qui sont nécessaires dépasse de beaucoup, aujourd'hui encore, les possibilités de la commune. D'où la nécessité de rechercher des subventions. A notre époque, les aides ont été demandées à l'Etat (Ministère de la Culture), à la Région Ile-de-France et au Conseil Général des Yvelines. les démarches ont abouti à des participations importantes puisque les subventions obtenues doivent assurer presque 80 % des dépenses.

Les travaux sont en cours. Ils sont effectués par étapes. La première (l'assainissement) est terminée. Bientôt la seconde tranche (la voûte intérieure qui sera lambrissée) va commencer. Pour ces deux parties, les subventions se montent à 826 795 Francs. La dernière étape (l'intérieur de l'église) sera certainement programmée l'an prochain.

Beaucoup de temps et d'efforts ont été et seront consacrés à cela : déterminer et chiffrer les travaux, obtenir les financements, assurer la part communale, choisir les entreprises et suivre leur travail. Il s'agit de sauvegarder et d'embellir un monument qui est la mémoire de notre village, qui lui donne son cachet et dont nous sommes et serons tous fiers.

Etienne CHEVALIER, Maire-adjoint

Sur le chemin de l'école ...

Séjour de 2 semaines pour les élèves du cours moyen 2^{ème} année du 15 au 27 janvier 2001
à Saint Laurent en Grandvaux (Jura)



Arrivée au centre d'accueil le 15 janvier. Promenade dans le parc. Temps superbe mais pas la moindre trace de neige.



Le lendemain matin, quelle surprise ! De la neige en abondance. Premières leçons de ski, premières chutes.



Quelques jours plus tard, journée nordique passée parmi les chiens. Courses à traîneaux inoubliables pour une véritable expédition polaire sur les traces de Paul-Emile Victor.



Après 38 années de bons et loyaux services rendus à l'Education Nationale dont 30 passées à Saint Léger, Madame Chantal GHIBAUDO, directrice de l'école, Chevalier des Palmes Académiques, prend sa retraite à la fin de l'année scolaire.

Nous lui souhaitons une nouvelle vie pleine et heureuse



Les "premières fois" colportées par Cyberflou... à la bibliothèque municipale pour les élèves du CM1 et CM 2

Rollers au pied, long manteau, globe en plastique autour du cou et bonnet d'aviateur, un ange loufoque et colporteur a fait son apparition, le 16 mars, à la bibliothèque, devant un parterre d'enfants captivés.

Arrivant tout droit du "Cyberespace", Cyberflou est venu tout spécialement à la rencontre des enfants pour leur raconter des histoires. Grâce au "Cyber-boss" rappelant à son messenger la langue à utiliser, Cyberflou a guidé son auditoire dans un monde de "PREMIERES FOIS", premières larmes, premiers émois.

Outre la lecture de textes d'auteurs, Cyberflou sélectionna quelques histoires vécues par les enfants des Yvelines parmi lesquels Juliette, Loïs, Thomas ... qui avaient répondu, avec leurs camarades de l'école, à la cyber-enquête organisée quelques semaines auparavant.

C'est ainsi que nous avons appris comment Juliette avait vécu sa première grande peur au Mexique où, ayant échappé quelques minutes à la surveillance de ses parents, elle s'était perdue.

Original, amusant, excellent comédien et mime remarquable, Cyberflou (de son vrai nom Marc Wyseur) a enthousiasmé son public, enfants et enseignants, dont beaucoup sont de fervents habitués de la bibliothèque municipale.

Bravo pour ce spectacle organisé par le Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse de Sartrouville avec le Concours du Conseil Régional des Yvelines dans le cadre du 3^{ème} festival du théâtre pour la jeunesse (Odysées 78).

Le 30 mars, à la maison du village, la coopérative scolaire offrait à tous les élèves de l'école un spectacle musical "**Les 12 voyages du piano magique**". Thierry Merle, auteur, compositeur et interprète avait apporté ce jour-là dans ses bagages le saxo, le tuba, le trombone, les cymbales, le tambour, les percussions pour faire visiter les saisons aux petits et aux plus grands (quelques aînés ayant participé à la représentation). L'idée était de montrer de vrais instruments, de donner goût aux différentes sonorités, de le faire de façon ludique, en parlant du poisson d'avril, du Père Noël, du printemps. Le spectacle a enchanté le public qui a repris les chansons en chœur. Excellente prestation. **A bientôt pour le nouveau spectacle !**



SPECTACLE MUSICAL

Les Echecs à l'école



A la mairie, remise des diplômes après les championnats scolaires d'échecs, l'école s'étant classée 4^{ème} du département.

Derrière les enfants, de gauche à droite : Messieurs Koppe et Chevalier, Maires-adjoints, Madame Ghibaudo, Directrice, Monsieur Chéron, animateur de l'atelier "échecs" et Madame Nowak, Présidente de l'association Culture et Loisirs.



Atelier "céramique" encadré par Brigitte Grand

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

QUE SE PASSE-T-IL A L'AGE D'OR ?

Même si c'était l'année dernière, il faut mentionner le GOUTER DE NOEL : la petite salle toute scintillante de décors, d'argent, d'or, de verdure, avec nos participants inconditionnels et la musique - les airs et les danses que nous aimions et même une esquisse de boogie-woogie ... chaude ambiance, avec notre accordéoniste fétiche et Gérard.

La GALETTE DES ROIS, c'était le 14 janvier 2001, vous avez dû en entendre parler : effets de surprise garantis, qualité, bonne ambiance, mais, numéros en close up : ce fut joyeux, décontracté et aussi surprenant ...

Le 18 Février un déjeuner / cabaret / spectacle aux Champs Elysées, avec LE CLUB DU SOURIRE de CONDÉ à l' "ELEPHANT BLEU", vous connaissez ? Repas excellent, spectacle varié, drôle, excellents numéros de cabaret, bien enchaînés, jolis costumes, le tout précédé d'un mini tour en bus dans PARIS par un temps radieux.

Le 12 Avril journée complète à THOIRY, à nouveau avec le CLUB DU SOURIRE : la réserve africaine, le petit train, le déjeuner, la visite du château.

Le 14 Mai déjeuner d'examen au Lycée Louis Bascan de RAMBOUILLET.

Le dimanche 27 Mai, jour de la FETE DES MERES, GRANDE VENTE ANNUELLE DE L'AGE D'OR. Vous y venez toujours nombreux et vous y trouvez une grande variété d'objets, nos enveloppes- surprises, LES PATIS-SERIES MAISON (sucrées ou salées), et, en plus vous permettez à L'AGE D'OR de poursuivre... sa route. **MERCI**, pour le passé et aussi pour le futur. A partir de 17 heures ce dimanche nous servirons rafraîchissements et pâtisseries.

Vous voyez qu'il s'en passe des choses à L'AGE D'OR + en régime de croisière, belote et goûter le mercredi après-midi et une heure de gymnastique douce animée et offerte par Madame DAVRANCHE de 15 h à 16 h le jeudi après-midi.

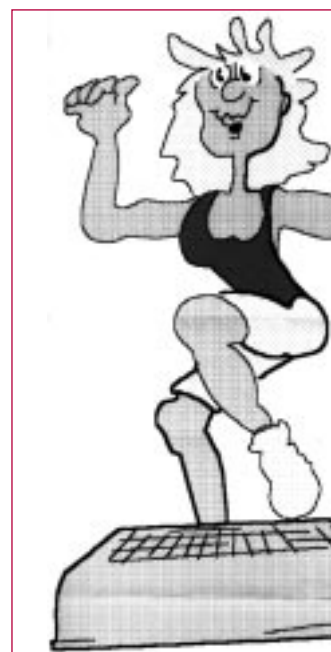
J. BROSSARD - Contact 01 34 86 31 81

ST LEGER TONIC

Le Foyer rural St Léger Tonic présentera son gala annuel de danse et de gymnastique les Samedi 9 Juin (à 20 h 30) et Dimanche 10 Juin (à 16 h). le thème de ce spectacle sera un tour du monde en musique. Le prix des places est fixé à 30 Francs (2 entrées gratuites pour chaque adhérent).

Vie et survie de l'association : en Septembre 2001, le mandat du bureau arrivera à échéance. Martine Le Marc, fondatrice et Présidente, ne souhaite pas renouveler son mandat (après six ans passés au service de St Léger Tonic elle a droit à un repos bien mérité !). Or, une association de type 1901 ne peut exister qu'avec au minimum un président, un secrétaire et un trésorier. Nous sommes donc à la recherche de personnes de bonne volonté pour entrer dans le bureau dès Octobre 2001. La survie de notre association est en jeu : merci d'en prendre conscience.

Contacts du Bureau :	Martine Le Marc	01 34 86 32 71
	Isabelle Gignoux	01 34 86 30 79
	Sylvie Lagorce	01 34 86 33 45
	Françoise Cosnuau	01 34 86 36 31



LE TENNIS CLUB Union Sportive des Yvelines

L'U.S.Y a connu un hiver riche en évènements !

Tout d'abord, avec la rentrée, cet automne, de notre équipe de vétérans (Yves Le Coz, Franz Yves Marescot, Jean-Bernard Grupper, Jean-Robert Sebal, Patrick Dupent et Claude Bullot).

Bien qu'ils n'aient pas réussi à monter en 3ème division (Hic...), nous ne pouvons que les féliciter pour leurs résultats et surtout leur très sympathique "pique-nique" post match.

La traditionnelle fête du tennis de septembre a remporté un franc succès chez les jeunes. Félicitations à Alban Nowak qui a battu Maroine Khannous en finale des 12-14 ans et à Jérémie Merle pour sa victoire sur Adil Boukind chez les 9-11 ans.

Quant aux adultes, Frédérique Morandi et Phuong Lê ont remporté la finale du double mixte après une rude bataille contre Coralie Séné et Thierry Merle.

Du nouveau du côté de l'école de tennis : ouverture des cours pendant l'hiver. Malgré les caprices de la météo au nord de la Loire, nous avons pu maintenir une très grande majorité des cours. Ouverture également au printemps de cours le samedi matin avec un nouvel intervenant à qui nous souhaitons la bienvenue : Christophe. Les enfants, dont les emplois du temps sont surchargés le mercredi, peuvent ainsi pratiquer l'activité qu'ils affectionnent particulièrement.

Nous en profitons pour vous donner d'ores et déjà les nouveaux horaires pour la rentrée 2001-2002 : le mercredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 13h. Les cours auront lieu toute l'année.

Enfin nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier la municipalité et tout particulièrement Mr le Maire pour l'aide et le soutien qu'il nous apporte dans notre projet de local tennis pour lequel nous travaillons depuis plusieurs mois (réhabilitation de l'actuel vestiaire foot qui accueillera le tennis et le foot avec un chemin d'accès à partir des courts). Merci également pour l'installation des bancs autour des terrains, panneaux d'affichage, taille des haies.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances et serons heureux de vous retrouver à la rentrée.

Le Bureau



Tournoi Jeunes 2000 - Au premier plan de gauche à droite : Maroine Khannous - Alban Nowak - Jérémie Merle - Adil Boukind, puis Steve Roberge - Théo Bayssat - Juliette Dubloc - Rostam Grupper - Benoît Rodrigues - Corentin Joubert. Enfin, Hedwige Huet - Madame Joubert, Présidente, Monsieur le Maire, Michaël Quinet.

JUDO CLUB de SAINT LEGER EN YVELINES

Le bilan, cette année encore, est positif en tous points. Une excellente ambiance, un effectif en légère hausse, et des judokas plus motivés et assidus les uns que les autres. En effet, les judokas de 5 à 50 ans ont été performants dans les compétitions inter-club et les compétitions officielles de la fédération.

Ainsi, nous avons obtenu trois premières et une troisième place aux Championnats des Yvelines (cat. benjamines, minimes, cadettes). Aux championnats d'Île de France, une première et une seconde place dans la catégorie minimes, une troisième place dans la catégorie cadettes et une seconde place dans la catégorie juniors féminines, ce qui a induit deux qualifications aux Championnats de France. Sans oublier de très nombreux podiums aux différentes compétitions inter-club aussi bien chez les plus petits que chez les plus grands. L'ensemble de ces résultats place le club dans les tout premiers du département. Bravo à tous !



Le projet d'alliance avec le club de judo du Perray en Yvelines va permettre aux judokas de nos deux clubs de participer aux compétitions par équipes de la fédération, ce qui évitera le départ des compétiteurs dans des clubs à effectif plus important.

Le stage d'été organisé à Cardiff par l'entraîneur national du Pays de Galles auquel notre club a la chance d'être convié avec plusieurs équipes nationales européennes, pour la troisième année consécutive, aura lieu du 15 au 22 août. Les plus motivés pourront y participer, se perfectionner et surtout se préparer à la saison prochaine. Martial, cette année encore, a été sollicité pour faire partie de l'encadrement.

Merci à tous les bénévoles qui permettent au club de fonctionner et à la société DLM Décor (Rambouillet) pour sa participation au nettoyage du tatami. Bonnes vacances à tous et rendez-vous début septembre.

Coralie SÉNÉ

LE KARATÉ CLUB

Le Karaté à SAINT LEGER se porte bien.

Pour la 2^{ème} année consécutive, vice-champion technique et combats du département en cadets et 3^{ème} en seniors, finaliste des championnats de France en seniors combats.

La section ado / adultes forte d'une vingtaine d'adhérents est en bonne santé. Quant aux enfants, la section progresse également avec une dizaine d'enfants assidus qui évoluent à la Maison du village et dans la salle de motricité de l'école, tous les mercredis et samedis de 15 h à 17 h,

Le Karaté est une section qui dispense une discipline ludique et pratique : la gymnastique sportive fort appréciée de nos jeunes têtes blondes. Des projets pour l'année prochaine sont à l'étude.

Pour tout renseignement : A.F.K.S. (Association Française de Karaté Shotokan)
Tél. 01 34 85 68 04 ou 06 08 32 21 69



Le professeur et quelques-uns de ses élèves

Musique à la portée de tous les enfants de St Léger

Ce titre pour vous annoncer que la municipalité de St Léger a décidé d'aider les jeunes de notre commune qui veulent recevoir un enseignement musical.

En effet, à partir de septembre prochain, toutes les familles qui inscriront un enfant aux Ateliers Musicaux bénéficieront d'une aide de 300 F pour l'année, celle-ci passera à 500 F à partir d'un deuxième enfant.

En outre, pour les familles qui en feront la demande, une aide plus importante pourra être accordée par le biais de la caisse communale d'aide sociale. Rappelons également que les Ateliers Musicaux peuvent mettre, gracieusement, à la disposition de leurs élèves des instruments de musique (violon, flûte et guitare).

Toutes ces aides seront versées aux Ateliers Musicaux qui en déduiront le montant sur les cotisations des adhérents de St Léger. Ces mesures sont à l'honneur de notre municipalité et font tomber la barrière de l'argent entre certains enfants et la musique.

On peut vraiment dire aujourd'hui que tous les enfants de notre village peuvent faire de la musique à l'instar de ceux des plus grandes communes.

Quelles sont les raisons de ces aides ?

- La musique ne peut être "bon marché" en raison du fait que pour un enseignement de qualité les cours se déroulent avec un professeur pour un élève, alors que de nombreuses activités sont plus facilement accessibles, reposant sur un enseignement collectif

- Ajoutons également que la musique fait partie de notre culture et de notre environnement quotidien et permettre aux enfants qui le souhaitent d'y accéder ne peut être le fait que d'une société avancée.

En souhaitant que de nombreux enfants puissent profiter de cette opportunité. Pour tous renseignements complémentaires, faites le 01 34 86 35 05. Christian Lhuillier



Kévin Broucker au violon



Corentin Dupont à la guitare

Un grand merci à Monsieur Lhuillier et aux deux professeurs qui, avec gentillesse et talent, ont présenté leurs instruments aux enfants de l'école et ont très certainement éveillé des vocations. Merci encore pour cette après-midi musicale du 26 avril. La Directrice de l'Ecole.

CULTURE ET LOISIRS

Bilan Septembre 2000 / avril 2001

Au terme de ces 6 mois, et pour la 2^{ème} année consécutive, le bilan est positif et encourageant. Se rencontrer, découvrir ensemble, créer, jouer, animer, partager, aider, apprendre et se faire plaisir.

C'est dans cette optique que nous développons les activités et les projets que nous vous proposons tous les jours :

Lundi : **cours d'encadrement** avec Chantal
cours d'anglais enfants avec Julien

Mardi : **atelier théâtre adultes** avec Valérie
rencontres "maman-bébé" avec Maryannick

Mercredi : **cours de peinture sur soie enfants et adultes** avec Andrée
cours d'échecs enfants et adultes avec Claude
séances de conversation anglaise adultes avec Gaëlle

Jeudi : **chorale ados et adultes** avec Philippe
rencontres "maman-bébé" avec Maryannick

Vendredi : **cours de théâtre enfants** avec Valérie

Samedi : **cours de théâtre enfants** avec Valérie



Chaque mois, et depuis septembre 2000, le **Club d'oenologie** animé par Philippe, Pascal (oenologue professionnel) et les adhérents oenophiles (à tour de rôle) vous fait voyager au travers des dégustations "dans les règles de l'art" et explorer ainsi des régions, des pays et même des continents. Comprendre le vin et découvrir l'influence du terroir, du climat, des techniques d'élaboration et des cépages sur les caractères du vin est passionnant. Sans oublier les associations subtiles mets et vins.

Un petit mot sur les rencontres "maman-bébé" : créée en septembre 1999, cette activité a dû constituer une liste d'attente. En effet, 25 familles se retrouvent 2 fois pas semaine, encadrées par Maryannick Le Vallegant, bénévole et assistante maternelle expérimentée. Eveil du tout-petit, motricité, ateliers manuels, chants, randonnées-poussettes, informations sur tout ce qui touche à la petite enfance, discussions, animation musicale avec Marie-Jeanne, bientôt moment de contes avec Christelle. Les enfants et leurs parents ont pu, en décembre, participer au **1^{er} arbre de Noël** avec en invité-vedette, le Père Noël. Gâteaux "maison", papillottes et bisous (pour les plus téméraires) au Père Noël, ont fait de cet après-midi une vraie fête.



La petite Alice sur les genoux du Père Noël

A notre portée, tant de choses belles et surprenantes sont à découvrir ! **Les sorties sont donc tout naturellement au programme :**

Pendant les vacances de la Toussaint, nous avons pu visiter en famille "**le monde des félins d'Auneau**" site zoologique implanté dans un magnifique parc arboré à une poignée de kilomètres de Saint Léger. Ce lieu unique, où sont sauvegardés des animaux en voie de disparition, abrite plus de 20 espèces de félins que nous avons pu observer tout au long de notre promenade pédestre.



Du plus petit félin du monde au tigre de Sibérie, enfants et adultes ont pu voir évoluer, jouer, se câliner ou se prélasser lascivement des lions, des guépards, des panthères, des jaguars, des caracals, des servals, des ocelots, des lynx, chats du Bengal, des sables, pêcheurs, sauvages d'Afrique, des Pumas et autres félins plus rares et plus beaux les uns que les autres.

Pique-nique sous abri, film sur les soigneurs-animiers, pause dans la ferme du château pour caresser et nourrir les chèvres et les porcs asiatiques pour la plus grande joie de enfants.

Les manifestations qui remportent un succès grandissant ont donné, comme chaque année, le coup d'envoi des festivités de Noël. La bourse aux jouets transformant pour quelques heures la maison du village en magasin du jouet d'occasion, **le marché de Noël**, avec ses 35 exposants artisans-amateurs de St Léger et des environs, ou professionnels, rivalisant d'originalité : peinture sur soie, sur bois, sur métal, mosaïque, aquarelles, livres personnalisés pour enfants, cartes de Noël, encadrement, bijoux, objets de décoration, pâte à sel, pâte fimo, art floral, lampes galets, reliure, chocolats, vins, etc...

Au terme de ces deux manifestations nous avons pu apporter de nouveau notre contribution, à **la Caisse des écoles, avec un chèque de 1200 F** et maintenir notre soutien à **l'Association "Les Tout-Petits" des Mesnuls (enfants handicapés psychomoteurs), avec un chèque de 1900 F** ainsi que de nombreux jouets et vêtements donnés par les déposants (merci à eux).



Martine Lenglet et Nathalie Junca



Annie Marie

Pendant les vacances de février, Andrée Maresq, qui anime le mercredi les cours de peinture sur soie (et le jeudi matin dans le cadre de l'ADEP, pour les personnes handicapées), a proposé **un stage de peinture sur soie** de 12 h sur 4 jours. Les participantes ont pu aborder de nouvelles techniques pour des créations de plus en plus originales.

Largement plébiscitée, **la bourse aux vêtements** a eu lieu le 10 mars avec une nouvelle formule très appréciée des participants : vente personnelle sur un emplacement réservé à l'avance.

Nouveau projet, nouvelle expérience qui sera renouvelée étant donné l'accueil enthousiaste qu'elle a rencontré : **Découverte d'un homme ou d'une femme illustre** (peintre, sculpteur, écrivain, inventeur), sur deux jours. Des prix attractifs ont été proposés (80 F les 2 jours) l'association prenant en charge une partie des frais.

- 1^{er} jour : animation autour de sa vie et de son œuvre, jeux, manipulations et atelier manuel
- 2^{ème} jour : visite des lieux où il (elle) a passé une partie de sa vie

Cette série a commencé avec Claude Monet.

6 mois de contacts et de mise au point afin de monter ce projet avec les intervenants extérieurs. **Le Musée en Herbe**, association parisienne du jardin d'Acclimatation, est venu sur place animer l'atelier-découverte.

De 5 ans à 10 ans, les enfants sont entrés, grâce à Esther, dans le monde de la peinture impressionniste. Captivés et curieux, ils découvraient, tableau après tableau, la technique picturale, les secrets de ce peintre de plein-air et se préparaient à peindre eux-mêmes les "Nymphéas" à la suite de cet atelier.



Anna Cibert et Isolie Guillot - Graines d'artiste peignant les "Nymphéas"

Le lendemain, la fondation Claude Monet à Giverny nous a accueillis durant deux heures pour la visite du jardin d'eau, du jardin aux fleurs, tous deux d'une époustouflante beauté, et de la demeure de l'artiste.

Partis sous la grêle et la neige, le ciel nous a offert malgré tout un cadeau précieux en se déchirant largement au moment de notre descente de car. L'air, lavé et frais, nous a permis de nous remplir les yeux des mille couleurs des fleurs innombrables et des reflets de la lumière et de l'eau tant adorés du peintre. Magique !

Les enfants, imprégnés des "Nymphéas" peints la veille, partageaient avec spontanéité leurs impressions, leurs émotions : Monet était là, parmi eux. Sa silhouette massive et rassurante sur le pont japonais ne les aurait sans doute pas surpris !

Evénements à venir (qui pour certains auront eu lieu quand vous lirez ces lignes)

MAI

- **le mardi 1^{er} mai : 2^{ème} tournoi d'échecs à la Maison du village** de 14 h à 18 h, en 5 rondes de 20 mn
Les joueurs sont venus des 4 coins des Yvelines et ont eu du souci à se faire face à nos petits prodiges Quatre coupes ont récompensé les 3 premiers et la benjamine.

Notre section échecs a pris une ampleur considérable et a permis à l'école Jean Moulin de se placer 4^{ème} au plan du département sur 18 écoles. En effet, le professeur Claude Chéron a présenté nos adhérents aux championnats scolaires. La qualité des cours dispensés par Claude, bénévole de notre association, l'assiduité des jeunes joueurs aux entraînements et leurs "coups" d'une finesse stratégique de plus en plus étudiée, les a propulsés en tête, parmi 193 élèves. Ils ont ainsi participé aux Championnats Académiques les 7 et 21 mars derniers. Bravo à nos champions !

- **le vendredi 18 mai : la chorale "le Chœur de St Léger"** a donné son 1^{er} concert, à 20 h 30, en l'église St Jean-Baptiste de St Léger. Cette Chorale, au répertoire classique et romantique, est dirigée par Philippe Lekieffre, Chef de coeur expérimenté. Au programme Purcell, Schubert, Bach, Roland de Lassus. Libre participation aux frais.
- **le dimanche 20 mai de 9 h à 19 h : le 6^{ème} Marché aux livres et Collections se tiendra place du Gros Billot.**
Revue, livres rares, disques, cartes, photos, le choix sera comme d'habitude étendu et propice aux trouvailles dénichées par des amateurs éclairés. Les inscriptions sont à prendre en Mairie, le règlement se fera sur place. Il est demandé aux exposants de se munir de leurs tréteaux, planches, sièges, parasols et bâches en cas de pluie.

Emplacements : 40 F les 2 m de base, 15 F le m suppl. / Prof. 60 F les 2 m de base, 20 F le m suppl.
Une buvette avec sandwichs, boissons, bonbons et barbe à papa sera ouverte dès 10 h.

Valentin et son orgue de barbarie seront présents pour assurer la touche musicale de cette fête du livre, animation offerte par la Mairie que nous remercions chaleureusement.

JUIN

- **le samedi 16 à 20 h 30 et le dimanche 17 juin à 16 h** : les comédiens de l'atelier théâtre enfants et adultes vous proposeront leur 2^{ème} **soirée théâtrale**, à la maison du village.

Les enfants joueront :

- "Le Petit Prince", d'Antoine de St Exupéry (extraits)
- "Finissez vos phrases" de Jean Tardieu
- "Elle court la rumeur" de Michel Coulaureau

Les adultes joueront :

- "Le songe d'une nuit d'été" de William Shakespeare

Entrée : 10 F jusqu'à 18 ans - 20 F adultes. **Réservation** : en Mairie

- **Le 16 juin Exposition** : après la fête de l'école, vers 12 h, vous pourrez admirer toutes les créations des ateliers manuels et voir les photographies réalisées lors des sorties.
- **Le samedi 23 juin** : les membres de l'association tiendront la buvette-guinguette de la St Jean à la Mare Gautier. Boissons, glaces, bonbons, et, **dès 19 h, buffet froid varié**, pour vous permettre de profiter au maximum de cette belle soirée.

Pour s'adapter au mieux à vos demandes, seule la perpétuelle critique objective que nous faisons à l'issue de ce qui est organisé nous amène à réajuster nos projets ou à en développer d'autres.

En l'occurrence, les conférences ne rassemblent pas le public attendu. L'an passé, "les loups ne font plus peur" avec le cinéaste animalier Jacques Masson, cette année, le cycle de 3 conférences sur la communication avec les enfants, n'ont pas atteint leurs objectifs. Après la 1^{ère} conférence "Mieux communiquer avec nos enfants", les autres thèmes qui auraient dû suivre "être à l'écoute de nos enfants" et "être parents aujourd'hui" ont été annulés faute de participants et par voie de conséquence en raison d'un déficit trop lourd à supporter pour une association comme la nôtre. Nous le regrettons sincèrement.

Nous profitons de ce papier pour remercier la Mairie pour son permanent soutien et l'école pour la mise à disposition de salles de classe et la diffusion de nos informations par les maîtresses.

C'est aussi grâce à la générosité des bénévoles et la participation de tous ceux qui s'enthousiasment que notre énergie ne faiblit pas. Merci à tous.

A bientôt le plaisir de vous retrouver.

Toute l'équipe CULTURE et LOISIRS



SAINT LEGER JUMELAGE

L'échange traditionnel des délégations des villages de Turners Hill et de Saint Léger eut lieu entre les 5 et 7 Mai dans notre village. 20 Britanniques arrivés par l'Eurostar ont débarqué à la Maison du Village après une courte visite de Paris.

Ils furent reçus par les membres de l'association locale et collectés par leurs hôtes après une sérénade des trompes de chasse sonnée par les membres du Rallye Bonnelles.

Animation inhabituelle en ce dimanche 6 mai Place du Gros Billot... Il est 9 heures et un car portant encore les couleurs de la Coupe du Monde 98 accueille une quarantaine de promeneurs anglais et français, direction Giverny !

L'association du Jumelage St Léger / Turners Hill avait choisi cette année d'emmener ses hôtes britanniques à la découverte de la propriété de Claude Monet. Temps toujours frais mais bonne humeur à bord. Arrivés à 11 h sur place les participants à l'excursion eurent tout le loisir de découvrir les magnifiques jardins et la maison du peintre, malgré la foule des promeneurs qui avaient eu la même idée qu'eux ! Un soleil pâle ne parvenait pas à réchauffer les allées de la propriété, mais les fleurs étaient tout de même au rendez-vous et les photographes purent mitrailler comme des pros ! La visite se termina par un passage obligé dans l'atelier du peintre, transformé en boutique de plus ou moins bon goût, et chacun retrouva sa place de car aux alentours de 12 h 30. Il était temps d'aller déjeuner ; ce que nous fîmes de bien belle manière dans un moulin situé au bord de l'Epte, cours d'eau d'habitude paisible, mais qui là se prenait pour un torrent !

Après avoir applaudi l'anniversaire de Jimmy (un groupe voisin fêtait au micro les 20 ans d'un convive, avec forces chansons) et dégusté un excellent repas, photo de famille puis départ pour le château de la Roche Guyon, adossé à la falaise qui borde le cours de Seine. Là aussi la foule nous attendait car c'était le jour de la Foire aux plantes ; nullement impressionnés, les plus hardis entamèrent la conquête du donjon, les plus essoufflés se contentèrent de

la terrasse, et les plus frileux des salons et des casemates creusées par les soldats de Rommel pendant la dernière guerre. Etonnant château qui, au cours des siècles, vit passer rois, écrivains, poètes sans jamais se départir de sa position stratégique ; nos amis britanniques notèrent qu'il appartient un temps à leurs condisciples, et quelques léodé-gariens en profitèrent pour faire un petit "shopping" de plantes et de fleurs. Le car, qui avait eu du mal à faire demi-tour dans les petites rues du village, nous attendait pour nous ramener à St Léger par les routes de campagne. Mais la sieste faisait partie du voyage de retour : la journée n'était pas finie, le dîner de gala attendait ses invités à la Maison du village. Et là, pas question de ne pas être en forme.

Aussi le soir, 85 personnes ont partagé un excellent dîner au son de l'orchestre "Jazz Nouvel Orléans" et le plaisir de danser ou de voir danser ses amis joyeux et détendus.

Nous apprenions au cours des discours d'usage que notre Roi Louis VII utilisa sa "Villa" de Saint Léger pour réunir deux conférences de paix avec son adversaire le Roi d'Angleterre Henry II Plantagenet, en 1170, malheureusement sans succès, ce qui conduisit à la poursuite des hostilités qui durèrent presque ininterrompues jusqu'à "l'entente cordiale" qui gouverne nos relations avec nos gentils voisins depuis un siècle, ce que nous nous employons à exploiter.

Le lundi matin, les comités des deux associations se réunirent à la Mairie pour débattre des actions à entreprendre et commenter les réalisations passées.

Un buffet de clôture rassembla dans la petite salle de la Maison du village une cinquantaine de personnes avant le départ de nos amis pour une nouvelle visite de musée à Paris et le chemin de fer pour leur domicile.



Dernière photo avant le départ

Si vous voulez faire partie de notre association ou de notre voyage à Turners Hill le week-end de la Pentecôte 2002, vous pouvez contacter Madame Vérardo au 01 34 86 34 90.

Gabriel FODOR



Dimanche, à l'heure du déjeuner

La SARRAF



Après la tempête



Le même endroit après exploitation

Saint-Léger a la chance d'être au cœur de la Forêt de Rambouillet, et cette forêt est elle-même au centre des attentions de la SARRAF (Société des Amis de la Région de Rambouillet et de sa Forêt). La tempête qui l'a frappée le 26 décembre 1999 a été malheureusement l'occasion d'une mobilisation exceptionnelle de tous et en particulier de la Commission "Forêt" de la SARRAF présidée par Henri Morel, Ingénieur Général Honoraire des Eaux et Forêts.

Après la tempête, elle a recueilli auprès de l'ONF l'évaluation des dommages et les projets d'actions immédiates. Ces informations, ainsi qu'une brève synthèse des mesures d'aides gouvernementales, ont été rapidement diffusées à nos adhérents. Après la présentation de Madame Franssus, chargée d'information par l'ONF, sur la politique à suivre pour réparer les dégâts dans la forêt domaniale, la Commission a émis le vœu qu'un comité consultatif des usagers de la forêt soit créé pour les projets de reconstitution.

En février de cette année, la SARRAF organisait une présentation du mémoire de Mademoiselle Chamois, Géographe à l'Université de Paris I, traitant de l'influence de la tempête sur les forêts privées et faisant également le point des aides apportées par l'Etat. Les propriétaires privés ont en effet subi un lourd préjudice et auront à assumer une politique de régénération d'une ampleur inconnue. A la suite des discussions, la Commission "Forêt" a prévu l'organisation d'une journée de travail entre les représentants des propriétaires et les autorités concernées.

Toujours à l'écoute de la politique forestière à l'échelle nationale, la Commission a examiné le rapport Bianco et pris connaissance du projet de loi forestière qui sera prochainement présenté au Parlement.

Pour revenir aux problèmes plus immédiats des habitants de Saint Léger et de toute la région, la SARRAF est très sensible à l'ensemble des nuisances causées par l'intensification de la circulation automobile et surtout des camions. L'ONF, en concertation avec la SARRAF, a pris des mesures pour réduire les passages de véhicules sur certaines routes forestières. Par ailleurs, les dispositifs de ralentissement n'auront d'effet que si des itinéraires de délestage peuvent être établis. Ce sujet a fait l'objet d'un avis de la SARRAF transmis au Préfet des Yvelines. La SARRAF ne peut seule obtenir des résultats mais elle est prête à participer aux efforts qui pourraient être faits dans ce domaine.

Rappelons maintenant brièvement les objectifs majeurs de la SARRAF :

- 1° Protéger et valoriser les patrimoines naturels et culturels de la région de Rambouillet et sa forêt
- 2° Faire connaître et faire aimer la région de Rambouillet
- 3° Mettre ses compétences au service de projets cohérents avec ses objectifs.

Elle s'est organisée en cinq principales commissions : Forêt, Equipements et Sites, Eau et Rivière, Animation et Promotion, Publications.

La SARRAF s'attache à transformer les travaux des commissions en publications et en propositions constructives portées à la connaissance des instances concernées. Ainsi elle affiche clairement sa vocation d'être, avec d'autres, un acteur du développement local et la voix des habitants de la région solidaires de leur cadre de vie et de son évolution.

Parmi les occasions récentes de convivialité entre ses membres et ses réalisations :

- Un colloque sur l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement
- Un dîner-débat sur le soja et les OGM
- Une journée d'informations, promenade et visite, sur "le chêne"
- En plus d'une Revue annuelle de grande qualité, la publication entre 99 et 2000 de dix "Cahiers Verts" : études particulières sur notre patrimoine, l'histoire locale, la forêt, l'environnement et sa protection
- La publication d'un Guide de Promenades en famille en forêt de Rambouillet.

Enfin en projet pour le futur :

- Une journée de visites et conférences "autour d'un grain de blé" (16 juin 2001) qui partira de la semence pour aller jusqu'au marché mondial
- Une exposition itinérante "style et habitat du Sud Yvelines"
- Un colloque "pour une eau abondante, propre, saine et de qualité"

Pour ces actions, ces réflexions, qui nous concernent tous, habitants de cette belle région, nous avons besoin de toujours plus de bonnes volontés et d'adhérents. Pour nous contacter, de nombreux panneaux sur les routes forestières vous rappellent notre adresse :

SARRAF - 6 rue Potocki - BP N° 1 - 78511 RAMBOUILLET - Tél. 01 34 83 20 08 - *Permanence le lundi matin*
Henri ROLLET, Trésorier

RESULTAT DU CHALLENGE LEODEGARIEN VTT 24 MARS 2001

organisé conjointement par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint Léger en Yvelines et l'Association Sportive des Sapeurs Pompiers des Yvelines

Catégorie féminine :	1 ^{er}	DEGUIN Elise	du CS Saint Arnoult 78
Catégorie junior :	1 ^{er}	LEVENEZ Jérémy	du CS Montesson 78
Catégorie senior :	1 ^{er}	LEBEAU Thierry	du Centre de St Quentin en Yvelines
	2 ^{ème}	GOUFFINAL Thierry	du Centre de Palaiseau 91
	3 ^{ème}	PONTINI Vincent	du Centre de Palaiseau 91
Catégorie vétéran :	1 ^{er}	FABRE Thierry	du Centre de St Quentin en Yvelines
	2 ^{ème}	RHAMANI Ariski	du CSP Troyes
	3 ^{ème}	POIGNONEC Bruno	du CPI le Perray
Catégorie Master :	1 ^{er}	DUHAMEL Christian	du CIS Aumale 76
	2 ^{ème}	BERTON Jean	du CSP Mantes



Des compétiteurs très courageux ...

En ce samedi 24 mars 2001 dans la forêt domaniale de Rambouillet aux abords de la commune de Saint Léger en Yvelines s'est déroulé pour la 5^{ème} édition le challenge léodégarien V.T.T.

C'est sous un temps pluvieux que la journée débuta, avec des précipitations d'eau relativement importantes à l'heure du départ ce qui ne découragea pas les concurrents avides de disputer cette compétition. A 14 h, M. le Maire de Saint Léger donna le départ aux 42 courageux ayant fait le déplacement malgré les conditions climatiques désastreuses. C'est alors que Jérémy Levenez, Champion de France et Champion du monde 2000 V.T.T. catégorie junior prend la tête de la course accompagné dans son sillage par Nicolas Morel du centre de Gallardon. Tous les deux vont creuser un écart relativement important. Très rapidement Jérémy prend les commandes et creuse son écart en contrôlant, tel un grand coureur, son avance. Derrière, la contre-attaque s'organise avec les coureurs du club de Poigny-Rambouillet mais Jérémy est vraiment fort ce jour, malgré un circuit

boueux et détrempé. Le premier à passer la ligne sera le master Christian Duhamel qui boucle ses 24 km en 1 h 36 suivi de Jean Berton. Pendant ce temps, les juniors, les seniors et les vétérans repartent pour un tour tandis que Nicolas Morel est contraint à l'abandon en raison de la casse du matériel. Enfin, Jérémy Levenez passe la ligne d'arrivée et remporte cette épreuve en 2 h 05.

La remise des récompenses eut lieu au Centre de Première intervention de Saint Léger, en présence de Monsieur le Maire de Saint Léger, du Commandant Giordan chef du CSP Rambouillet, Jean-Jacques Martel, président de l'ASSPY et de l'A.C LE CORNEC, Chef de centre du CPI de Saint Léger. Un pot de l'amitié clôtura la journée.

Nous remercions pour cette organisation tous nos partenaires qui nous ont rendu de grands services : la Mairie de Saint Léger, Coca-Cola, ATAC Méré, Toutes les Nouvelles, les laboratoires Roja-Garnier, Les Essarts Sports, l'ASSPY, Thomas Fleurs et François Marie Fleurs.

L'organisateur, Sergent Christophe LE CORNEC



**Nous apprenons avec plaisir que
les prochains championnats du Monde VTT des
Sapeurs Pompiers auraient lieu en 2003
à Saint Léger en Yvelines**

CULTURES ET LOISIRS

- La **chorale** recherche des voix d'hommes pour la rentrée 2001 (ténors, basses). Les altos et sopranos sont aussi activement recherchés ! ...
- La section "**échecs**" adultes vous attend ! actuellement le mercredi soir de 20 h 30 à 22 h.
- Si vous souhaitez vous inscrire **AU MARCHÉ DE NOËL** pour exposer et vendre vos créations, **INSCRIVEZ-VOUS** dès maintenant afin d'être prioritaires.
- L'atelier **COUTURE** est suspendu pour le moment. Il peut être réouvert à la rentrée. Faites-nous savoir si vous êtes intéressés.

Rappel coordonnées du bureau :

Martine LENGLET	Secrétaire	01 34 86 38 01	e.mail : daniel.lenglet@fnac.net
Virginie BAQUE	Trésorière	01 34 86 32 33	e.mail : jerome.baque@free.fr
Corinne NOWAK	Présidente	01 34 86 37 84	e.mail : patricknowak@compuserve.com

1 - Vous pouvez lire tous les événements associatifs **SUR LE TABLEAU D’AFFICHAGE** mis à disposition par la Mairie **DANS LA MAISON DU VILLAGE**. Ce tableau peut être consulté de l'intérieur mais aussi de l'extérieur côté droit vitré.

2 - Nous ne sommes pas les seuls Léodégariens sur le territoire Français ! Monsieur Christophe Ripoché, initiateur d'un projet rassemblant tous les Léodégariens et St Légiois de France et de Navarre, a contacté dernièrement Corinne Nowak de Culture et Loisirs.

Très intéressée par ces possibilités de rencontres qui peuvent créer des liens entre les personnes, les associations (une petite dégustation à St Léger en Bourgogne ça vous dit ?), que ce soit au niveau culturel ou sportif, elle vous communique ici le site internet source d'une multitude d'informations.

<http://asso.wanadoo.fr/saintleger>.

Un rassemblement est prévu à la Pentecôte.

Tous les renseignements sur le site.



Isabelle en pleine action



Sur le podium, Isabelle en haut à gauche

Isabelle Drecq, championne de France de horse-ball

Les 5, 6 et 7 mai 2001 se déroulaient les championnats de France de horse-ball (National 5) à Lamotte-Beuvron. **Isabelle Drecq** et ses coéquipières remportèrent ce championnat haut la main.

Félicitations Isabelle !

Association "Les Tout-Petits"

Notre placement Familial Spécialisé reçoit des enfants et des adolescents handicapés mais très autonomes dans la vie courante. A partir de 4-5 ans, ils fréquentent des écoles adaptées, à la journée.

Nous recherchons des assistantes maternelles agréées ou en cours d'agrément pour travailler à temps complet avec le service, salaire intéressant, comité d'entreprise, formation interne et formation continue.

Adresser toute candidature à l'attention du Directeur du Service de Placement Familial Spécialisé
61, rue Neuve - 78490 LES MESNULS - Tél. 01 34 86 85 09

LA SUPPRESSION DES FICHES D'ETAT CIVIL : simplification des démarches administratives

La fiche d'état civil et de nationalité française, ainsi que la fiche familiale d'état civil ont été supprimées le 28 décembre 2000.

Concrètement, il suffira pour les usagers de présenter, dans le cadre de leurs démarches administratives auprès des collectivités pour attester de leur identité, état civil, nationalité ou situation de famille, un document d'identité : une carte nationale d'identité en cours de validité, un passeport en cours de validité ou encore un livret de famille régulièrement tenu à jour.

Un nouvel artisan s'installe à Saint Léger. Nous lui souhaitons plein succès !

TECHNIC +

Automatisme de portail, électricité générale, électricité industrielle, alarmes, interphones, dépannages

Geoffrey FERRE - 28 et 30 Grande Rue
78610 Saint Léger en Yvelines - Tél. 06 09 83 25 78

DEMARCHAGE ET "VENTES FORCEES"

Dernièrement, dans notre région, des produits ont été proposés avec des méthodes plutôt suspectes et souvent au domicile de personnes âgées. Il convient d'être particulièrement vigilant à ce sujet et de savoir, par prudence, refuser d'acheter.

La Gendarmerie de Montfort l'Amaury demande aux personnes qui auraient été victimes d'achats forcés de vins, de cristal ou de batteries de cuisine de bien vouloir se faire connaître à son bureau ou à la Mairie.